

**Chères Massayaises, chers Massayais,**

Début janvier les communautés de communes Vals du Cher et d'Arnon, les Terres d'Yèvre n'en feront plus qu'une, « Cœur de Berry ». Vous trouverez en page intérieure des informations sur notre nouvelle communauté.

Côté travaux, le chantier de mise en sécurité par une zone 30, comprenant l'Avenue du Maréchal Foch, la Rue Pasteur et la Rue de la Gare, de l'école à la Salle des Fêtes est en voie de réalisation. Cet aménagement est nécessaire pour régulariser la circulation et mettre les personnes en sécurité dans le cœur du Village.

Pour les projets :

- Un cabinet d'architectes planche sur la conception du nouvel atelier municipal. Nous vous tiendrons informés par la présentation des plans et l'aménagement autour du projet.
- Un autre projet est également à l'étude, les vestiaires du terrain de sport, ce projet est porté par la Communauté de communes et devrait se réaliser sur 2017-2018.

Je tiens à souligner que notre commune vient d'être honorée par le prix régional de la mise en valeur du patrimoine. La mairie est heureuse d'accueillir une nouvelle secrétaire comptable Aurélia RAFFESTIN qui remplace Aurélie DA SILVA.

**Le conseil municipal et moi-même, vous adressons nos vœux pour la nouvelle année et vous souhaitons de bonnes fêtes, la santé et la réussite dans vos vies privées et professionnelles.**

Dominique Lévêque

**VŒUX DU MAIRE**

**Vous êtes cordialement invités aux vœux du Maire le 6 janvier 2017 à 19h00 à la salle communale .**

Comme chaque année, **un repas pour nos anciens** a été organisé et offert par la Mairie et le CCAS aux Massayais(e)s de 70 ans et plus, le dimanche 6 novembre 2016. 62 personnes ont répondu à cette invitation gustative et raffinée qui était concoctée, cette année, par Madame et Monsieur Marteau traiteurs à Reuilly. Entre les plats, nous avons ri avec les histoires drôles et insolites que Madame Simone Fradet nous a contées avec sa verve si particulière.

Vers 15 heures, le groupe « Char en Tez » est arrivé pour faire danser l'assemblée dont quelques-uns ont virevolté au rythme des bourrées, valse et autres danses que « les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ».



Madame Simone Echard et Monsieur Robert Beghin, 93 et 90 printemps respectif étaient les doyens 2016. Ils sont repartis avec des fleurs et des applaudissements ainsi que les félicitations de Monsieur le Maire qui a également remercié chaleureusement Monsieur Joël Métivier pour sa disponibilité et ses services envers les anciens et la commune.

En conclusion, ce fut une excellente journée de partage, de papotage et de sourires que nous aimerions retrouver l'an prochain avec encore plus de participants.

**ELECTIONS 2017**

**Présidentielles** : dimanches 23 avril et 7 mai

**Législatives** : dimanches 11 juin et 18 juin

Pensez à venir en mairie vous inscrire ou rectifier votre adresse (*avant le 31 décembre 2016*)

## 1° - 2016 -2017 : Investissements municipaux

En 2017, la commune de Massay poursuivra la politique d'investissements menée depuis 2008. Après la salle communale, l'école, la station d'épuration, trois domaines seront spécialement concernés :

**1/ Assainissement collectif :** poursuite des opérations de rénovation et d'extension du réseau. Il s'agit de repérer les zones d'infiltration d'eaux pluviales dans le réseau, de les remettre en état, et de mener parallèlement à bien, par étapes, le programme d'extension adopté par le Conseil municipal : route de Méreau, route de Sailly, bas de la rue Gourdon.

**2/ Sécurité du bourg :** poursuite de l'aménagement des rues les plus passantes de Massay, et notamment de la zone entourant le carrefour de la route de Sainte-Catherine, depuis le pont sur l'autoroute jusqu'à la rue Pousse-Pénis, en incluant l'aménagement de la Place de la Gare. A plus long terme, la transformation du Chemin du Tacot est envisagée.

**3/ Bâtiments municipaux :** après la Maison communale et l'Ecole, c'est l'Atelier Municipal qui va constituer le dernier maillon de la modernisation de nos bâtiments.

Ces projets seront lancés et mis en œuvre en fonction des soutiens financiers que la commune pourra obtenir de l'Etat, de la Région, du Département du Cher, du Pays de Vierzon, et de la Communauté de Communes.

## 2° - Travaux du Château d'eau

Notre château d'eau fait peau neuve. Cela faisait près de 30 ans qu'il n'avait pas connu de campagne de travaux importante... Et bien voilà qui va changer ! Entre réfection complète de la cuve de stockage, peinture à l'extérieur et réparation de la toiture, rien n'a été oublié, et même si pendant la durée de ces travaux nos administrés peuvent rencontrer quelques légers ralentissements de la distribution en eau potable tout a été prévu pour que les choses se passent sans trop de désagréments. Tout sera terminé pour Noël !



## 3° - Aménagement et sécurisation du centre bourg

Les travaux de sécurisation du centre de Massay sont en cours. Décidés par le Conseil municipal le 29 mars 2013, ils avaient été plusieurs fois retardés afin de trouver un accord avec le Conseil Départemental, en charge de la circulation dans les voies qui sont aussi des routes départementales (avenue du Maréchal Foch, rue de la Gare, rue Pasteur, rue Edouard Vaillant).

Une première phase concerne la mise en place d'une « Zone 30 », qui inclut la rue Edouard Vaillant à partir de la Salle capitulaire, la rue Pasteur à partir de l'entrée du Stade, la rue de la Gare à partir de la rue Pousse-Pénis et l'avenue du Maréchal Foch à partir de la rue de la Croupe. Cette Zone 30 est matérialisée par des panneaux de limitation de vitesse et par des plateaux de ralentissement implantés rue Pasteur, rue de la Gare et avenue du Maréchal Foch. En outre, le stationnement a été réorganisé rue Pasteur dans la zone concernée. Enfin la circulation dans la rue Jean Jaurès est désormais interdite aux véhicules de plus de 3,5 t dans les deux sens.

Une deuxième phase concernera dans les prochains mois la route de Thénieux, le carrefour de la route de Sainte-Catherine, et le haut de la rue de la Gare, où les véhicules continuent de circuler trop souvent bien au-delà de la limite de 50 km/h. Ces aménagements seront coordonnés avec ceux de la Place de la Gare.



### 3°- Massay au cœur d'une nouvelle Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de Communes des Terres d'Yèvre et des Vals de Cher et d'Arnon fusionnent, pour constituer la nouvelle Communauté de Communes du **Cœur de Berry**. Cette nouvelle entité regroupe 15 communes et près de 20 000 habitants. Cette fusion résulte de la mise en œuvre de la Loi du 7 août 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

CC VALS DE CHER ET D'ARNON		
	Population INSEE 2016	Population DGF 2016
Brinay	543	563
Cerbois	453	482
Chéry	215	227
Lazenay	355	372
Limeux	159	166
Lury-sur-Arnon	716	742
Massay	1 446	1 525
Méreau	2 595	2 625
Poisieux	219	245
Preuilley	452	481
Quincy	965	1 005
Sainte-Thorette	477	520
<b>TOTAL</b>	<b>8 595</b>	<b>8 953</b>



CC TERRES D'YÈVRE		
	Population INSEE 2016	Population DGF 2016
Allouis	1 012	1 028
Foëcy	2 115	2 154
Mehun-sur-Yèvre	6 914	7 013
<b>TOTAL</b>	<b>10 041</b>	<b>10 195</b>

	La population regroupée	
	INSEE	DGF
CC LES TERRES D'YÈVRE	10 041	10 216
CC DES VALS DE CHER ET D'ARNON	8 595	8 953
<b>TOTAL CC ISSUE DE LA FUSION</b>	<b>18 636</b>	<b>19 169</b>

La nouvelle communauté regroupera 15 communes, 18 636 habitants au sens de l'INSEE, et 19 169 au sens DGF (population utilisée pour le calcul des dotations de l'Etat).

Le choix de cette fusion par les conseils de deux communautés, traduit le souhait de conserver le caractère rural de notre territoire intercommunal. Cœur de Berry sera administré par un nouveau conseil communautaire de 41 membres, dont trois représentants de Massay (au lieu de quatre dans le conseil communautaire Vals de Cher et d'Arnon). Ce conseil se réunira pour la première fois en janvier 2017 et procédera à l'élection de son président et de son bureau.

COMMUNES (15)	Population municipale (Données INSEE 2015)	Composition actuelle	Répartition de droit commun (au titre des II à V Du L, 5211-6-1)	Nouvelle Répartition
Mehun sur Yèvre	6 828	11	13	13
Méreau	2 491	7	4	6
Foëcy	2 063	8	3	4
Massay	1 428	4	2	3
Allouis	973	3	1	2
Quincy	924	3	1	2
Lury sur Arnon	714	2	1	2
Brinay	528	2	1	2
Sainte Thorette	470	2	1	1
Cerbois	453	2	1	1
Preuilley	449	2	1	1
Lazenay	353	2	1	1
Chéry	216	1	1	1
Poisieux	213	1	1	1
Limeux	153	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>18 256</b>	<b>51</b>	<b>33</b>	<b>41</b>

#### Des compétences nouvelles et en expansion

La loi prévoit que la Communauté résultant de la fusion exerce au moins toutes les compétences exercées par l'une des communautés fusionnant. Par ailleurs, la loi prévoit le transfert obligatoire, au cours des années 2017-2020, de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Avant le 8 aout 2015	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020
Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale			
Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté. Aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activité [...] d'intérêt communautaire pour les EPCI à FPU;	Développement économique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article <a href="#">L. 4251-17</a> ;</li> <li>• création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;</li> <li>• Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire;</li> <li>• Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme</li> </ul>		
	Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage		
	Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés		
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article <a href="#">L. 211-7</a> du code de l'environnement		
			Assainissement
			Eau

### Les compétences obligatoires sont renforcées en 3 étapes :

→ Nouvelles compétences

→ Fin de l'intérêt communautaire pour les actions de développement économique qui devient une compétence exclusive de la communauté.

### Un rapprochement fiscal

Dans un premier temps, à compétences constantes, la fusion aura pour conséquence de faire diminuer les impôts communautaires pour les habitants de la Communauté de Communes Vals de Cher et d'Arnon.

1<sup>ère</sup> méthode : la détermination des taux de cotisation foncière des entreprises, de taxe d'habitation et des taxes foncières sur le bâti et le non bâti repose sur la définition d'un taux de référence calculé sur la base du taux moyen pondéré des EPCI préexistants (soit 2016).

Détermination des taux d'imposition			
	Cotisation foncière des entreprises		
	Bases	Taux	Produit
CC Les Terres D'Yèvre	4 040 000	2,99%	120 796
CC Vals de Cher et d'Arnon	2 229 000	5,08%	113 233
<b>Total</b>	<b>6 269 000</b>	<b>3,73%</b>	<b>234 029</b>

Détermination des taux d'imposition										
	Taxe d'habitation			Taxe sur le foncier bâti			Taxe sur le foncier non bâti			Total Produit
	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit	
CC Les Terres D'Yèvre	9 728 000	2,88%	280 166	9 039 000	2,70%	244 053	216 600	4,95%	10 722	<b>655 737</b>
CC Vals de Cher et d'Arnon	8 686 000	4,96%	430 826	6 918 000	3,45%	238 671	844 800	7,14%	60 319	<b>843 049</b>
<b>Total</b>	<b>18 414 000</b>	<b>3,86%</b>	<b>710 992</b>	<b>15 957 000</b>	<b>3,03%</b>	<b>482 724</b>	<b>1 061 400</b>	<b>6,69%</b>	<b>71 040</b>	<b>1 498 786</b>

**Taux de référence de 1<sup>ère</sup> année**

## Jeunesse : Ecole et Centre de loisirs

**L'école :** A la rentrée de septembre 2016 nous comptons 123 élèves inscrits à l'école, répartis comme précisé ci-dessous :

**PS/MS : 18 (8+10) CP/CE1 : 21 (15+6) CE2/CM1 : 22(8+14) GS/CP : 20 (11+9) CE1/CE2 : 22(14+8) CM2 : 20**

Nos effectifs sont en baisse de plus de 10 enfants cette année. **Nous avons failli perdre une classe dès la rentrée dernière**, mais nous avons finalement conservé notre structure en l'état.

Néanmoins en juin 2017 nous aurons 20 élèves qui vont partir au collège. A l'état civil nous ne comptabilisons qu'une dizaine de naissances en 2014, des enfants qui vont entrer en petite section de maternelle en septembre 2017. C'est encore un déficit de 10 élèves qui, même s'il peut être réduit par l'installation dans notre commune de familles avec enfants en bas âge, **n'évitera pas la fermeture d'une classe pour la prochaine rentrée scolaire.**

M. le Maire et son conseil municipal déplorent cette situation à venir, d'autant plus que nous avons investi dans des travaux d'agrandissement de notre groupe scolaire. Le potentiel de jeunes enfants qui pourraient être scolarisés sur la commune devrait permettre le maintien des effectifs. Mais nous nous trouvons face à des demandes de dérogation de familles massayaises qui inscrivent leurs enfants dans d'autres communes.

Nous refusons ces dérogations puisque sur la commune nous offrons aux familles tous les services nécessaires à la prise en charge de nos petits écoliers avant, pendant et après la classe. Mais les familles passent outre cet avis et les communes limitrophes acceptent les enfants, ce qui est légal. Voilà l'état actuel d'une situation qui nous préoccupe - M. Le Maire et son conseil - mais aussi les enseignantes et les parents d'élèves qui apprécient le confort apporté par nos différents services à la population.



Le carnaval à l'école, avec passage du cortège à la maison de retraite pour prendre les bonbons offerts par les pensionnaires.

Juste retour des choses : les pensionnaires de la maison de retraite sont venus voir brûler M. Carnaval dans la cour de l'école et se sont vu offrir des gâteaux réalisés par les parents d'élèves.

**Les matinées récréatives et Kangouroule :** financées par notre Communauté de Communes en partenariat avec l'ARPPE en BERRY, ces activités sont toujours présentes sur notre commune. L'association vient dans la salle des fêtes le mardi pour les **ateliers des matinées récréatives** et le jeudi pour **KANGOUROULE**, la halte garderie itinérante. Vous pouvez trouver le calendrier sur le site de la commune ou directement à la mairie aux heures d'ouverture.

Mises en place depuis plusieurs années, ces actions en direction des assistantes maternelles et des familles ne connaissent plus le succès de leur début sur notre commune, et c'est dommage. Vous pouvez aussi participer aux activités dans les différentes communes de la CDC qui accueillent aussi bien les ateliers que la halte garderie.

Des animatrices de l'association sont là pour accueillir le mardi de 9h à 11h les 0/3ans accompagnés soit d'un membre de leur famille soit de leur assistante maternelle et proposer des activités d'éveil aux enfants, des moments d'échanges et de conseil aux adultes. Le jeudi c'est la halte garderie itinérante qui prend le relais de 9h à 17 h.



## Et notre commune, que fait-elle pour les jeunes ? Le Secteur Enfance Jeunesse de la mairie de Massay

**Le centre de loisirs :** Le projet enfance-jeunesse a été lancé en 2011.

Depuis cette période la fréquentation s'accroît très régulièrement d'une année sur l'autre. Nous avons noté, pour les enfants entre 3 et 12 ans, le triplement des effectifs (qui passe de 20 à 76 enfants entre 2011 et 2016) sur les 3 classes d'âge : 3 à 5, 6 à 8, et 9 à 12 ans.

Le centre de loisirs, sous la direction de Nicolas Bitaud, agit en suivant un véritable projet éducatif.



Les directions d'action de ce projet sont les suivantes :

- les droits de l'enfant
- La protection des animaux
- Les arts urbains
- La sensibilisation au handicap
- La sensibilisation autour de la nutrition.

Une collaboration avec des partenaires locaux permet d'effectuer des actions concrètes et d'emmener les jeunes au contact : citons des associations comme le refuge canin, massay-foot, les restos du cœur, Bulle d'O, les pompiers et de nombreuses autres associations, sans oublier la communauté de communes Vals de Cher et d'Arnon.

### Les activités périscolaires (NAP) :

En juin 2015 est créée l'**Entente Intercommunale Cher Arnon**. Cette Entente de plusieurs communes (10 à la date d'aujourd'hui) a été créée pour faciliter la mise en place des nouvelles activités périscolaires (les NAP) avec la volonté de se rassembler autour d'un projet commun. Elle est créée sous l'autorité juridique de l'association « Les Francas » Centre Val-de-Loire, et la coordination de Nicolas Bitaud.

Elle est composée de neuf communes au départ : Massay / Chéry / Cerbois / Lazenay / Lury / Quincy / Brinay / Preuilley / Sainte-Thorette, auxquelles s'est jointe Allouis en 2016 (10 communes et 700 enfants concernés).

Après une première année de fonctionnement l'épanouissement de nos jeunes démontre que le travail de nos 7 animateurs (jeunes du territoire) porte ses fruits.

**L'Association Jeunesse Massayaise**, créée en 2012 par des ados de notre commune, est composée en moyenne de 16 jeunes de 13 à 19 ans, sous la présidence de Béatrice Linic-Martin avec pour objectifs :

- créer et proposer des activités culturelles aux habitants de Massay.
- proposer des tarifs abordables pour faciliter l'accès au plus grand nombre.

### Voici les activités mises en place :

- cours de danse hip-hop: (2012 : 10 licenciés / 2013 : 60 licenciés / 2014 : 80 licenciés),
- cours de théâtre et de dessin urbain: 38 jeunes en 2015,
- cours de théâtre danse contemporaine: en 2016, avec concertation sur le fonctionnement une fois par mois.

### Voici les projets réalisés :

- Organisation de spectacles de danse hip-hop (large succès),
- Organisation de spectacles et de dessin urbain du centre de loisirs,
- Vente de gâteaux pour financement d'activités de camp d'été,
- Participation au tournoi urban-foot 2 années de suite ; équipes féminine et masculine,
- Participation au projet MSA : en 2013/2014 aménagement d'un jardin zen, (1<sup>er</sup> prix remporté),
- En 2014/2015 création d'une fresque graffiti (1<sup>er</sup> prix remporté),
- En 2015/2016 création de pots de fleurs « humanisés » disposés dans le village et visibles dans Massay (1<sup>er</sup> prix remporté) depuis cet été.



LE JARDIN ZEN...

## Encore une année très intense grâce à nos associations...

**Comité des Fêtes de Massay :** L'année 2016 a été bien remplie en activités pour le comité des fêtes. Quatre manifestations ont été organisées au cours de l'année.

Du dîner dansant de février en passant par la fête de la musique puis la fête de l'automne fin septembre et enfin le concours de belote en décembre qui clôture la saison, le public peut choisir en fonction de ses goûts et de ses centres d'intérêts.

Les manifestations proposées par les membres bénévoles pour animer notre commune sont renouvelées d'année en année. C'est une tradition pour l'équipe du comité des fêtes de proposer à tout public une diversité dans nos activités.

Toutes ces manifestations, aussi différentes soient elles, sont toujours très attendues par notre public qui répond présent, ce qui nous encourage à poursuivre nos activités. C'est vrai pour la fête de la musique en plein air et le dîner dansant. Cependant nous ne devons pas nous contenter des acquis.

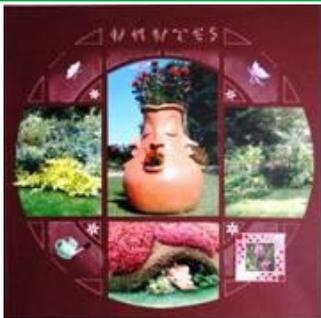
La fête de l'automne a eu un succès mitigé notamment à cause de la pluie qui s'est invitée ce dimanche 25 septembre dernier. L'attraction de cette brocante et de son marché fermier sera revue.

Les fêtes de plein air sont tributaires des conditions météo ce qui les rend vulnérables.

Seul le public, par sa présence, nous apporte beaucoup de satisfaction et de reconnaissance au cours de l'année. Sa fidélité, sa participation, le temps d'un dimanche, d'une soirée, font que notre commune vive au rythme de la fête. C'est tout le rôle de notre association, de proposer et d'organiser en fonction de ses moyens humains et financiers, des fêtes où les gens aiment se retrouver.

L'assemblée générale aura lieu au printemps prochain, début avril; toute personne désireuse de **s'investir dans la vie associative, peut nous contacter et intégrer, en fonction de ses disponibilités, l'équipe en place : (Contact : 06.83.26.61.41).**

## Atelier de Scrapbooking Européen :



### Vos photos sont des souvenirs précieux !

Ensemble, apprenons à les mettre en scène et faire de vos albums de véritables « livres de vie » personnalisés dans un style sobre et épuré.

**Rejoignez- nous : 02 48 51 21 46**

L'atelier a lieu un lundi par mois de 13h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Massay

**Rejoignez- nous : 02 48 51 21 46**

Renseignements et inscriptions : Anna Lyp-Quentin

## Massay tennis club:



Entraînements pour les jeunes tous les samedis matin. N'hésitez pas à venir taper la balle en famille ou entre amis.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Guillaume Quignodon au 02-48-51-10-23 ou par mail : [massaytennisclub@orange.fr](mailto:massaytennisclub@orange.fr).



**La Tapisserie de haute lice :** Les licières de l'association se réunissent tous les mercredis à la salle des fêtes de Massay de 14h00 à 17h00. Dans la bonne humeur, la convivialité et le partage du savoir-faire, des œuvres d'art voient le jour grâce à la technique utilisée Aubusson Gobelins.

D'autres techniques, faisant naître le volume, le relief, utilisant des points et matériaux différents apportent une note contemporaine aux tapisseries.

Plusieurs sorties ont été organisées au cours de l'année 2016 et d'autres sont prévues pour l'année en cours.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous serons très heureux de vous faire découvrir et partager cet art accessible à toutes et tous.

Notre assemblée générale se tiendra le 08 mars 2017, salle des associations de Massay.

Vacances d'été 2017 du 12 juillet au 13 septembre 2017.



## Les amis de l'école en images !



**Génération Mouvement** : 70 adhérents âgés de 55 à 90 ans.

Leurs neurones travaillent les jeudis après-midi grâce aux différents jeux proposés. Leurs muscles sont sollicités : les jeudis à partir de 14h30 pour des randonnées à Massay (deux circuits 4/6 kms et 7/12 kms) ou dans les environs (covoiturage) et les mardis de 17h00 à 18h00 lors d'une séance de gymnastique "pour vieillir sans douleur".



Outre les cinq repas à thème proposés, le club a organisé en 2016 :

- un après midi spectacle à CHECY (45) avec Simplon.
- deux sorties d'une journée : "les volcans d'Auvergne" en Mai et "Les illuminations de Paris" en décembre.
- un pique-nique fin juin à Giroux, étang des frênes.
- un séjour de sept jours sur la Costa Brava en novembre.
- deux représentations théâtrales (dimanche 6/03 à 14h30 et samedi 5/11 à 20h30).

**AINES : SANS DOUTE, ACTIFS : SUREMENT.**

Malgré le dynamisme de notre club, nous déplorons que les Massayaises et Massayais ne viennent pas "grossir ses rangs".

**A nos séniors nouvellement arrivés sur Massay : pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir bénéficier du colis ou repas de fin d'année.**

**L'association Images et Culture** a présenté comme chaque année trois expositions estivales :

- En juin un artiste plasticien : Rafal Borkowski (école de Gdansk),
- En juillet une peintre : Christine Barrès (portraits d'enfants hauts en couleurs) et un sculpteur Christophe (objets poétiques en vieux bois et fil de fer),
- En août deux illustratrices : Élise Wilk (tableaux et ouvrages jeunesse) et Marion Sellenet (illustratrice de presse avec une « patte vintage »),

Avec des artistes sélectionnés pour la qualité de leurs créations, la présentation de ces œuvres dans ces lieux chargés d'histoire, que sont la chapelle Saint-Loup et la salle capitulaire, apporte une dimension valorisante aux œuvres présentées.

Cette année la fréquentation est stable et nous comptons sur la présence croissante des Massayais pour la saison 2017.

Succès toujours confirmé pour les vernissages, où un public nombreux et bon enfant, vient partager un verre, et échanger avec les artistes.



**Massay Gym :** assure, depuis de nombreuses années, des cours de gym fitness très dynamiques avec 2 animatrices diplômées d'état.

Ils ont lieu à la salle des Fêtes chaque lundi de 19h30 à 20h30 et chaque jeudi de 19h30 à 20h30. N'hésitez pas à venir découvrir et essayer une séance, moment de détente assuré !

Contact pour tout renseignements : 06.72.20.61.85



ZOOM

## Patrimoine

### Notre église :



Trois des statues de l'église (le Saint Benoît, le Christ en croix et la vierge à l'enfant en bois polychrome) ont retrouvé leur place, qui a été sécurisée, en juillet cette année après huit mois de restauration : Désinsectisation par anoxie (privation d'oxygène) consolidation du bois par imprégnation et bouchages de résine, élimination des éléments métalliques oxydés, dépoussiérage et nettoyage, comblement des lacunes avec un enduit, retouches colorées et fixation d'une semelle métallique et pour le Christ réalisation de faux dous).

Une seconde tranche de restauration et réparations, sera nécessaire afin de sécuriser la chambre des cloches (éléments altérés et vermoulus, assemblages et chevillages à reprendre).

La cloche de 1512, une des plus vieilles du département, ne sonne plus depuis quelques années en raison de son usure et celle de tous les accessoires (joug en bois, paliers, ferrures, bélière, battant etc.) qui la fragilisaient et la rendaient dangereuse.



Témoin du passé glorieux de Massay, nous devons entretenir notre patrimoine afin qu'il respandisse quelques siècles encore.



Les donations (déductibles des impôts) pour la restauration des stalles de l'église, au profit de la Fondation du Patrimoine sont toujours bienvenues, afin de continuer à valoriser les richesses du patrimoine de Massay. Des fiches sont disponibles auprès de la Mairie, du point infos et de Philippe Masse, secrétaire de l'Association. Les Amis du Vieux Massay et des Environs.

### Les Journées du patrimoine



Elles permettent aux curieux et amoureux des vieilles pierres de venir découvrir notre village. Le dimanche 18 septembre, 87 personnes ont participé aux deux visites guidées de l'Abbaye, du vivier et du cellier, partie ancienne de la maison de retraite qui nous a ouvert les portes pour les visites.

D'autre part, 300 personnes sont venues visiter l'exposition « patrimoine et citoyenneté » organisée dans la salle capitulaire et ouverte les 11, 17, 18 et 25 septembre.

Un chaleureux merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de l'exposition en prêtant gentiment photos, documents et bureaux.

### Les vitraux de l'Église de Massay, ancienne Abbatale Saint-Martin, décryptés par Ariane Delasalle, Vice-présidente de l'Association des Amis du Vieux Massay et de ses Environs.

Un panneau a été apposé sous chaque verrière donnant une description des vitraux la composant. Nous vous invitons à faire une véritable découverte artistique et un voyage dans le temps !



Arche De Noé

Autour de la seule verrière du XVI<sup>e</sup> siècle conservé, au centre du chœur, seize verrières sont issues de l'Atelier de Gaspard Gsell, représentant un ensemble très homogène tout à fait unique dans le Cher produit par cet atelier, très prolifique dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pompiers	☎ : 18
Gendarmerie	☎ : 17
SAMU	☎ : 15
Médecin - Mr Aireault	☎ : 02.48.51.97.07
Pharmacie Brochard	☎ : 02.48.51.91.36
SCP infirmières	☎ : 02.48.51.27.80
SOS médecins 18 - Vierzon	☎ : 09.67.00.26.40
SOS médecins – Bourges	☎ : 02.48.23.33.33
Hôpital Vierzon	☎ : 02.48.52.33.33
Hôpital Bourges	☎ : 02.48.48.48.48
Centre anti poison	☎ : 01.46.25.24.96
Allo enfance maltraitée	☎ : 119
Femmes battues	☎ : 05.45.85.51.51
Pôle Emploi	☎ : 39.49
Allo service Public	☎ : 39.39
Conseil Départemental Cher	☎ : 02.48.27.80.00
Préfecture du Cher	☎ : 02.48.67.18.18

Sous-préfecture Vierzon	☎ : 02.48.53.04.40
Orange particuliers	☎ : 1014
Orange professionnels	☎ : 1016
ERDF Accueil particuliers	☎ : 08.10.76.32.32
ERDF Dépannages	☎ : 08.10.33.30.18
ERDF Raccordement	☎ : 08.10.42.17.13
SNCF renseignements	☎ : 08.92.35.35.35
<b>Mairie Massay</b>	☎ : 02 48 51 90 81
<b>Horaires d'ouverture :</b>	
<b>Lundi, mercredi, vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 16h15</b>	
<b>Mardi, jeudi: 8h45 - 12h00 / FERME l'après-midi</b>	
<b>Samedi : 9h00 – 12h00</b>	
Veolia (eau potable)	☎ : 08.10.00.71.92
SPANC à la CDC (eaux usées)	☎ : 02.48.51.13.73
FINAGAZ (Sécurité Gaz)	☎ : 09.69.32.55.55

**Marché Massay :**  
Tous les mercredi matin sur la place de la halle  
(Fromages-légumes-fleurs...)

**Déchetterie :**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h20 / 13h30-17h20 - Jeudi : FERME - Samedi : 8h-12h20 / 13h30-16h50

## Aide à domicile

### ADMR

Agnès Budin - Présidente de l'association locale de Mehun sur Yèvre  
Laurie Le Mehec - 17/A Rue de la Fontaine de Fer - 18000 Bourges

☎ : 02 48 51 50 78

☎ : 02 48 24 03 07

<http://www.admr.org>

### Facilavie

Corinne Letort - 7 Rue de L'île D'or - 18000 Bourges  
Permanence 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois à Massay  
(Bureau de l'ASSIAD, 14h-16h30)

☎ : 02 48 23 06 70

☎ : 02 48 51 95 56

<http://www.facilavie.eu>

### Portage de repas à domicile

Maison de retraite de Graçay

☎ : 02 48 53 03 90

Facilavie

☎ : 02 48 23 06 70

### Téléassistance pour personnes isolées

Filien (ADMR Bourges) ☎ : 02 48 24 03 07

<http://www.filien.com>

**Locapharm (pharmacie Massay)** ☎ : 02 48 51 91 36

**Présence verte** ☎ : 02 48 23 06 82

### Autres services

Réseau gérontologique (oriente et conseille les personnes âgées et leur famille) ☎ : 02 48 52 08 05

Centre médico-social de Vierzon (pour contacter une assistante sociale du secteur) 3 rue Claude Chevalier - 18100 Vierzon ☎ : 02 48 75 03 14

MDPH: Maison départementale des personnes handicapées ☎ : 08 00 20 06 18

Route de Guerry 18000 Bourges - <http://www.mdpf.fr>

APA – Allocation personnalisée d'autonomie (Pour les personnes de plus de 60 ans, en situation de perte d'autonomie. Dossier à retirer en Mairie ou au Conseil Départemental).

### Equipements sociaux

Maisons de retraite ☎ : 02 48 51 91 67

EHPAD Hostellerie du Château - Route de Reuilly - 18120 Massay

Maison d'accueil rural pour personnes âgées :

☎ : 09 72 99 46 20

MARPA Val d'Arnon- rue du Val d'Arnon - 18120 Lury sur Arnon - <http://www.marpa-val-arnon.fr> - Coralie Tuffet

## Remise des Prix 2016 Concours des maisons fleuries



## PRIX DES VENDANGES 2016

75 cyclistes se sont retrouvés à Massay pour la traditionnelle course du prix des vendanges.



Cette année la course a été dominée par Maxime Le Tiec qui a remporté le prix en 2h00'45" !



## Maison de retraite de Massay : L'Hostellerie du Château

La maison de retraite de Massay (située en face de l'église) fait peau neuve.

En effet, suite à son changement de propriétaire, début 2016, cet établissement de santé médicalisé (EHPAD) a un projet en cours : la reconstruction complète de l'établissement et sa modernisation (chambres plus confortables, création d'une unité d'accueil pour personnes âgées désorientées, jardin thérapeutique etc).

L'EHPAD l'Hostellerie du Château accueille actuellement 42 résidents originaires de la commune et des départements voisins. La capacité d'accueil sera portée à 52 lits avec le nouveau projet.

Les séjours peuvent se décliner en accueil permanent ou temporaire selon les situations. L'établissement propose un accompagnement de nos aînés dans une ambiance familiale. Un accompagnement individuel et personnalisé est proposé par une équipe dynamique pluridisciplinaire.



L'établissement met un point d'honneur à ce que la cuisine soit faite maison.

Des activités diverses sont proposées ainsi que, ponctuellement, des sorties (cinéma, restaurant, musée), des échanges inter-établissements, ainsi que des rencontres intergénérationnelles avec le Centre de Loisirs de Massay.



Mais avant la construction du nouveau bâtiment, des recherches archéologiques ont été entreprises sur le site. Pas de grande découverte semble-t-il : des murets qui laissent à penser que des bassins de rétention d'eau existaient au Moyen-âge, à l'époque où ce site faisait partie intégrante de l'Abbaye Clunisienne de Massay, et bien-sûr, avant le "perçement" de la route de Reully.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle commerçante sur notre commune :



**LES FROMAGES DE LILIE**

A Saint Martin de Court (route de Sailly à Massay)

### Publication

**Directeur de publication :** Dominique Lévêque

**Responsable rédaction :** commission communication

**Conception :** Mairie de Massay

☎ : 02.48.51.90.81 – Fax : 02.48.51.97.06

Retrouvez-nous sur : <http://massay.fr>